

APRÈS BROYAGE DE VOS BRANCHES !



Beaucoup d'avantages au paillage



-40% d'eau
Limite les arrosages

Vie microbienne
Améliore le sol

Pas besoin d'herbicides
Limite le désherbage



Beaucoup d'avantages au compostage

Le compost mature,
riche en minéraux, nourrit
les sols appauvris.



**Brûler ses déchets de jardin
chez soi est strictement interdit,
sous peine d'amende*.**



* L'amende peut atteindre jusqu'à 450 € (contravention de 3^e classe, article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et article 84 du Règlement Sanitaire Départemental)

J'OPTÉ POUR UNE ATTITUDE ÉCO-RESPONSABLE...

Si je ne peux pas bénéficier
du broyage solidaire.

ou

Si je veux valoriser moi-même
les déchets verts chez moi.



Je me mets au broyeur

J'utilise le broyat en paillis et en compost.



Je fais appel à un professionnel

Liste des entreprises du paysage respectueuses de
l'environnement et des règles professionnelles
du secteur sur www.agglo-pau.fr/dechets



*Dépose mes encombrants
végétaux en déchetterie*

Avec mon véhicule ou en louant un utilitaire.

Direction Développement durable et déchets

39 avenue Larribau - 64000 Pau

T : 05 59 14 64 30 - collecte@agglo-pau.fr

www.agglo-pau.fr/dechets

LES DÉCHETS EN PRATIQUE

Défi tri QUE FAIRE DE SES ENCOMBRANTS VÉGÉTAUX ?



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE



VALOR
BEARN

**PAU Béarn
Pyrénées**
Communauté d'Agglomération

www.agglo-pau.fr/dechets

Ça pte pour le brayage solidaire si...

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Je prends rendez-vous

> À Billère, Gan, Gelos, Jurançon, Mazères-Lezons, Lescar et Lons, avec **Béarn Solidarité Croix Rouge**
Insertion : 05 59 84 21 80

> À Idron, Artiqueloutan, Bizanos, Lée, Ousse, Pau et Sendets, avec **Pépinère Environnement** :
05 59 33 92 35

2 Avant l'intervention

Je rassemble les branches coupées, en tas bien ordonné. L'emplacement est accessible à un véhicule utilitaire.

3 Le jour de l'intervention

- Je signe le règlement d'intervention.
- Je présente mon justificatif de situation.
- J'estime le volume de branches à broyer.
- J'indique le volume de broyat à conserver et à évacuer.
- Je valide le devis avant l'intervention.

Localité :

Artiqueloutan,
Billère,
Bizanos,
Gan,
Gelos,
Idron,
Jurançon,
Lée,
Lescar,
Lons,
Mazères-Lezons,
Ousse,
Pau,
ou Sendets



UN SERVICE ÉCOLOGIQUE !

À domicile !



- 1 intervention par foyer et par an
- 2 à 10m³ de branches à broyer (diamètre inférieur à 15cm)



Au bénéfice de votre jardin :
paillis, compost

- > Je conserve tout ou une partie du broyat.
- > Je bénéficie des conseils d'un professionnel.

UN SERVICE SOLIDAIRE !

Par une association
locale d'insertion

Je soutiens l'emploi local
des personnes en insertion



À des tarifs négociés par
la Communauté d'agglomération
Pau Béarn Pyrénées

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un devis est établi par l'association d'insertion à partir de l'estimation du volume de broyat : environ 1m³ de broyat pour 3 à 6 m³ de branches en tas.

TARIFS DE L'INTERVENTION	<1m ³ de broyat	>1m ³ de broyat
L'intégralité du broyat est réutilisée à domicile.	15 €	30 €
1m ³ de broyat est réutilisé à domicile, le reste est évacué.	X	40 €
L'intégralité du broyat est évacuée.	25 €	50 €